



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service des finances
Gare intermodale

280, rue Latour

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué (col blanc)
Temporaire
(R-992)
Affichage externe

HORAIRE

14 h/semaine (en rotation)
Doit être disponible du
vendredi au dimanche
Des disponibilités
supplémentaires en semaine
représentent un atout

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective
en vigueur :
De 29,91 \$ à 32,91 \$/h
Classe 4

DATES POUR POSTULER

Du 10 au 24 novembre 2025

vsj.ca/emplois

PRÉPOSÉ(E) À LA BILLETTERIE ET AUX COLIS Service des finances - Gare intermodale

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service des finances, le titulaire du poste s'occupe de recevoir la clientèle, émettre des billets pour différents transporteurs, effectuer des rapports, ainsi que toute autre tâche liée au bon fonctionnement du terminus.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Recevoir la clientèle;
- Émettre des billets pour différents transporteurs (CITLSS, CITBL, TA, Limocar, Maheux, etc.);
- Informer la clientèle sur les horaires et les tarifs du CITLSS, CITBL, TA, Limocar, Maheux, etc.;
- Donner l'information sur les horaires relevant de l'Association des propriétaires des autobus du Québec;
- Voir à annoncer tous les départs des autobus;
- Assurer un suivi des colis non récupérés;
- Expédier les colis par autobus;
- Recevoir les appels téléphoniques et les acheminer;
- Effectuer les rapports mensuels de l'Agence Métropolitaine de transport;
- Effectuer les rapports bimensuels de Limocar et Maheux;
- Conserver les documents et inventaires selon les normes requises par les transporteurs;
- Exécuter toutes autres tâches connexes au bon fonctionnement du terminus.

EXIGENCES DU POSTE

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES);
- Être disponible pour travailler du vendredi au dimanche;
- Être disponible en semaine (un atout).

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du [portail COBA](#) (onglet Affichage des postes), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **24 novembre 2025, à 16 h**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.